Chers usagers,

Comme chaque année depuis 2016, la Communauté de communes du Limouxin organise une opération de collecte de vos sapins, du 2 au 31 janvier 2026. Une fois collectés, ils seront acheminés vers la plate-forme de traitement des déchets verts de Carcassonne, où ils seront transformés en compost.

Dans la ville de Limoux, quatre points de collecte seront à votre disposition pour y déposer les arbres :

- Parking du magasin Gamm Vert, rue Louis Braille ;
- Ancienne Usine à chaux, avenue Charles de Gaulle ;
- Parking avenue du Lauraguais, au point d'apport volontaire Verre ;
- Avenue Ile de France, à Saint Antoine au point d'apport volontaire, à côté du City stade.

Pour l'ensemble des habitants des 76 communes du territoire Limouxin, les quatre déchèteries vous accueillent. Vous avez la possibilité de venir déposer votre sapin à Saint-Martin-de-Villeréglan, Saint-Hilaire, Cambieure ou encore Montazels.

Laisser un sapin sur le trottoir est non seulement une pratique peu écologique mais elle est aussi illégale, puisqu'elle est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 150 euros. Vous pouvez lui donner une seconde vie en le broyant et en l'utilisant en compost ou paillage. Et si vous n'avez pas le temps ou pas de jardin, apportez-le dans l'un des points de collecte !

Service Gestion des déchets
04 68 69 98 20